



**PROTÉGER
LES FORÊTS,
SOUTENIR LES
COMMUNAUTÉS**

CONSERVATION DES FORÊTS

PAR L'ACTION DES PEUPLES AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS LOCALES (PACL)

L'initiative Forêts et Communautés s'engage pour protéger les forêts et soutenir les PACL, avec une approche holistique incluant le droit environnemental, le contexte économique politique et social des PACL, les pratiques de conservation forestière, la gestion des zones protégées et le financement.

Les forêts sont le cœur et les poumons verts de notre planète. Elles abritent la grande majorité des espèces végétales et animales de notre biosphère, fertilisent nos sols, tempèrent notre climat et fournissent une quantité infinie d'autres services écosystémiques.

Avec une destruction forestière qui s'est accentuée ces dernières décennies, l'Homme continue de détruire ce patrimoine naturel inestimable. Les pôles forestiers mondiaux que sont l'Amazonie, l'Afrique centrale et l'Asie du Sud-Est sont soumis à une forte pression qui menace les grands équilibres environnementaux.

Face à l'urgence de la situation, la Fondation Prince Albert II de Monaco aux côtés de la Commission Mondiale du Droit de l'Environnement de l'UICN, la Fédération Internationale des Rangers, la Global Forest Coalition et l'International Indigenous Forum on Biodiversity, ont lancé l'initiative Forêts et Communautés ("*Forests and Communities Initiative*" - FCI).

La FCI s'inscrit dans la durée et participe activement à la protection des forêts et de leur biodiversité à travers l'action des peuples vivants au sein et autour de ces écosystèmes.

NOTRE MISSION

La mission de FCI est de soutenir la conservation des écosystèmes forestiers par l'action des peuples autochtones et des communautés locales (PACL) et par le développement d'un réseau.

Les zones géographiques concernées sont L'Afrique subsaharienne, l'Amérique latine, l'Asie du Sud et du Sud-Est, ainsi que les îles du Pacifique.

Le sujet prioritaire est de promouvoir la formation et le renforcement des capacités des experts locaux pour développer leurs outils, leurs connaissances et leurs capacités.

La FCI a pour objectif de développer un réseau d'acteurs qui participera à l'avancement de nouvelles solutions, de collaborations, et de partage de connaissances. Notamment par la mise en relation direct d'acteurs, mais aussi à travers l'organisation d'évènements.

EXEMPLE D'UN PROJET SOUTENU EN 2023

Le district de Seruyan est un territoire riche en biodiversité reliant les montagnes du centre de Bornéo aux plaines et aux mangroves. Des espèces menacées (orangs-outans, ours malais, panthères nébuleuses et calao à casque rond) y vivent.

Cependant, une grande partie du récent déploiement agricole de ce territoire a été réalisé aux dépens de la biodiversité et des écosystèmes essentiels, considérés Hautes Valeurs de Conservation (HVC). Ainsi, l'organisme High Conservation Value Network (HCVN) a débuté une initiative de zonage des terres protégeant les forêts et la biodiversité, améliorant la production des petits exploitants et résolvant les conflits fonciers.

Le projet vise à rendre l'agriculture plus durable, protéger les forêts et améliorer les moyens de subsistance dans le territoire, pour améliorer la protection des HVC. Le HCVN développera des outils pratiques, organisera des ateliers participatifs et des formations dans des villages sélectionnés. Les résultats seront analysés pour proposer des recommandations et affiner les outils, pour les répliquer ailleurs.



ZOOM SUR LES 6 PRINCIPES FONDATEURS

Se concentrer sur la conservation des zones à haute valeur écologique, notamment les forêts primaires et les zones à faible activité anthropique, en mettant l'accent sur la **sanctuarisation** et la **préservation** de ces zones sous l'**impulsion des PACL**.

Exercer la conservation par une approche holistique afin de préserver tous les éléments qui composent ces écosystèmes naturels et la biodiversité qu'ils renferment : **la faune, la flore, le sol, l'air, les êtres humains**, ainsi que tous les cycles de vie dont ils font partie.

Respecter les connaissances et les droits des PACL au sein et autour des zones de conservation, progresser avec leur participation pleine et effective et les soutenir en tant que décideurs et acteurs de la conservation, en utilisant l'approche genre*, des approches basées sur les droits et des méthodologies participatives afin de prendre en compte les droits, les rôles, les besoins et les aspirations de tous les membres de la communauté sans discrimination.

Pratiquer et promouvoir des méthodologies scientifiques fondées sur les **données et expériences scientifiques, adaptées et appliquées** pour les activités et le suivi des projets, afin de **garantir l'efficacité écologique à long terme** des solutions proposées et des résultats clairs pour la conservation et la croissance de la biodiversité locale.

Pratiquer et promouvoir une approche multidisciplinaire de la conservation en tenant compte de la science de la conservation, du droit de l'environnement, mais aussi des sciences sociales, notamment la compréhension des contextes économiques, politiques et culturels.

Favoriser le dialogue, la recherche, le partage d'informations et les échanges de bonnes pratiques dans un esprit d'ouverture et de franchise, afin de **faire progresser la compréhension et les pratiques du domaine de la conservation des forêts**, tant au niveau mondial que local.

**En accord avec le plan d'action sur le genre de la Convention sur la Diversité Biologique des Nations Unies*



DATES CLÉS



22 MAI 2022
CRÉATION DE L'INITIATIVE

25 NOVEMBRE 2022
ENGAGEMENT DES PARTENAIRES

22 & 23 NOVEMBRE 2023
1^{re} CONFÉRENCE FCI À MONACO





ET **APRÈS ?**

Les premiers projets financés par FCI débuteront en 2023 et 2024.

Le prochain appel à projet sera lancé en été 2023.

La première conférence se déroulera les 22 et 23 novembre 2023 à Monaco en présence des représentants de peuples autochtones et communautés locales, acteurs clés pour la construction d'une communauté de pratique de la conservation.

Les partenaires fondateurs de la FCI invitent de nouveaux partenaires et experts techniques à rejoindre le réseau pour développer et pérenniser des activités de terrains concrètes pour la conservation des forêts et de ses communautés.

Rejoignez-nous pour maximiser l'impact de *Forests and Communities Initiative*.

**REJOIGNEZ
NOUS!**

À PROPOS DE L'INITIATIVE FORÊTS ET COMMUNAUTÉS (FCI)

FCI a pour objectif de soutenir la conservation des écosystèmes forestiers par l'action des peuples autochtones et des communautés locales (PACL). FCI a été créée en 2022 par cinq partenaires fondateurs travaillant chacun sur des domaines complémentaires de la conservation forestière : la Fondation Prince Albert II de Monaco, la Commission Mondiale du Droit de l'Environnement de l'IUCN, la Fédération Internationale des Rangers, Global Forest Coalition et l'International Indigenous Forum on Biodiversity.



La Fondation Prince Albert II de Monaco (FPA2) est active dans tous les domaines principaux de la protection de l'environnement et se concentre sur des zones géographiques spécifiques telles que le bassin méditerranéen, les régions polaires et les pays les moins avancés, afin de promouvoir la préservation de la biodiversité, l'atténuation du changement climatique et la mise en œuvre du développement durable. Les objectifs de la Fondation sont de sensibiliser les populations et les gouvernements à l'impact des activités humaines sur l'environnement naturel, d'encourager des comportements plus durables sur le plan environnemental et de promouvoir des initiatives remarquables et des solutions innovantes.



La Commission Mondiale du Droit de l'Environnement (CMDE) de l'IUCN fait progresser le droit de l'environnement dans le monde entier en fournissant des connaissances spécialisées et une assistance pour renforcer les fondements juridiques de la conservation de la nature et du développement durable par l'avancement conceptuel des principes, des normes et des lois en matière d'environnement, et en renforçant la capacité des communautés à bénéficier de la règle de droit en matière d'environnement.



La Fédération Internationale des Rangers (IRF) a été fondée le 31 juillet 1992. Elle est l'organe mondial représentant les rangers et les associations de rangers à travers le monde. La mission de la Fédération est de développer, faire progresser et promouvoir dans la communauté mondiale la profession de Ranger et son rôle essentiel dans la conservation des ressources naturelles et culturelles. Plus de 100 associations de Rangers provenant d'entités nationales, étatiques et territoriales se sont affiliées à l'IRF.



Global Forest Coalition (GFC) est une coalition internationale d'ONG et d'organisations de peuples autochtones défendant la justice sociale et les droits des peuples des forêts dans les politiques forestières. GFC a été fondée en 2000 par des ONG et organisations de peuples indigènes du monde entier. GFC participe à des réunions internationales sur la politique forestière et organise des campagnes de sensibilisation conjointes sur des questions telles que les droits des peuples autochtones, la nécessité d'une politique forestière socialement juste et la nécessité de s'attaquer aux causes sous-jacentes de la disparition des forêts.



L'International Indigenous Forum on Biodiversity (IIFB) a été créé lors de la III^e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CoP III) à Buenos Aires, Argentine, en novembre 1996. Le IIFB est un ensemble de représentants de gouvernements autochtones, d'organisations non gouvernementales autochtones et d'universitaires et d'activistes autochtones qui s'organisent autour de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et d'autres réunions internationales importantes sur l'environnement pour aider à coordonner les stratégies autochtones.

POUR PLUS D'INFORMATIONS | [FORESTSANDCOMMUNITIESINITIATIVE.ORG](https://forestsandcommunitiesinitiative.org) | ✉ fcifpa2.org

Crédits photos : stock.adobe.com - dennisvdwater, AB Photography / oerg Steber / Annie Spratt